

Population des écoles primaires supérieures.								
É L È V E S								
au-dessus de l'âge obligatoire.			dans l'âge obligatoire.			TOTALS.		
Garçons.	Filles.	Totaux.	Garçons.	Filles.	Totaux.			
1 ^{er} arrond. Luxembg.	»	146	146	»	9	9	155	
2 ^e »	»	»	»	»	»	»	»	
3 ^e arrond.	Esch-s.-l'A.	40	»	40	10	»	10	50
	id.	»	35	35	»	11	11	46
	Petange . .	32	»	32	»	»	»	32
	Remich . .	28	»	28	1	»	1	29
id.	»	18	18	»	1	1	19	
4 ^e »	Vianden . .	18	»	18	2	»	2	20
5 ^e »	Wiltz . . .	54	»	54	10	»	10	64
6 ^e »	Larochette.	26	»	26	1	»	1	27
TOTALS. . .		198	199	397	24	21	45	442

La conduite des élèves était généralement très bonne.
L'assiduité scolaire était très régulière.

5. Personnel enseignant.

a) Nombre et répartition.

Le personnel enseignant des écoles primaires supérieures se composait de 18 membres.

Les 6 écoles de *garçons* étaient dirigées par 9 *instituteurs*.

Les 3 écoles de *filles* étaient dirigées par 9 *institutrices*.

Première observation. — Le chiffre des instituteurs comprend deux membres qui n'étaient pas attachés exclusivement aux écoles primaires supérieures :

1^o le maître de dessin et de chant près d'une école ;

2^o un ecclésiastique chargé du cours d'histoire, en même temps que de l'enseignement religieux près d'une autre école.